



Addenda 3

Titre du projet: Réfection de la toiture
Édifice 20
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

Sollicitation No: 14-1109

26 août 2014

Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.

Q & R

Q6. Pouvez-vous confirmer les détails pour la terminaison de membrane aux unités mécaniques? Est-ce que la membrane doit être installée par-dessus et terminer à l'intérieur des supports?

R6. Les unités mécaniques ne doivent pas être soulevées. La nouvelle membrane sera terminée sous le métal existant.

Q7. Le revêtement de conduit doit être enlevé. Est-ce qu'un rapport existe pour identifier l'amiante possible dans celui-ci?

R7. Un rapport des matériaux/substances dangereuses pour le bâtiment sera fourni par la FEC. Cependant, nous ne savons pas si ce rapport contient une étude sur le revêtement de conduit. Puisqu'il n'y a aucune confirmation d'amiante dans le revêtement de conduit, les soumissionnaires assumeront qu'il n'y aucune amiante présente.

Q8. Quel type d'isolation est requis pour les travaux de conduit?

R8. Le type d'isolation pour les travaux de conduit est spécifié à la Section 23 07 13 « Isolation de conduits ». Noter que cette section fût ajoutée aux Devis dans l'Addenda 2.

Q9. Quel type de membrane auto-adhésive est nécessaire?

R9. Le type de membrane auto-adhésive est spécifié à la Section 23 07 13 « Isolation de conduits ». Noter que cette section fût ajoutée aux Devis dans l'Addenda 2.

APPEL D'OFFRES

1. À la page couverture "Appel d'offres", L'invitation prend fin :

Supprimer : Vendredi, Août 29

Remplacer par : Jeudi, Septembre 4

TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.